



COMMUNICATION

Maladière 45
2000 Neuchâtel
communication@rhne.ch
tél. 032 713 30 44

COMMUNICATION AUX MEDIAS

Le RHNe réintroduit des visites aux patients pour les Fêtes de fin d'année

L'hôpital cantonal assouplit l'interdiction des visites, avec la possibilité de visiter un proche non-COVID pendant 30 minutes dès son 4^e jour d'hospitalisation. Le cadre fixé reste très strict, avec l'obligation de prendre rendez-vous en amont et validation de l'autorisation de visite par SMS.

Dès ce mardi 15 décembre, le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) réinstaura la possibilité de visiter un proche hospitalisé dans la perspective des Fêtes de fin d'année. Les visites, réservées aux patients non-COVID, restent strictement encadrées pour assurer la protection des patients hospitalisés et du personnel soignant contre une contamination par le virus.

Les visites sont possibles uniquement à partir du 4^e jour d'hospitalisation pour des contacts désignés par le patient. Elles sont possibles tous les 3 jours (jour 4 – jour 7 – jour 10, etc.) pour une seule personne et une durée de 30 minutes tous les jours de la semaine entre 14h et 17h. Les proches concernés (désignés par les patients) doivent impérativement prendre rendez-vous en appelant le site d'hospitalisation entre 8h30-12h et 13h30-16h (les jours ouvrables):

- **Pourtalès:** 079 559 54 25
- **La Chaux-de-Fonds:** 079 559 51 99
- **Le Locle:** 032 933 61 29
- **Val-de-Ruz:** 032 854 45 27

Après un contrôle de la demande, le proche recevra un SMS de confirmation lui indiquant la date, l'heure de début et de fin de la visite. Les proches qui n'ont pas de téléphone mobile seront inscrits sur une liste transmise à l'accueil de chaque site. Pour éviter les retards, chacun est prié de se rendre aux accueils 15 minutes avant le début effectif de la visite. Le SMS de confirmation devra être présenté pour pouvoir entrer dans l'hôpital.

Sur les sites de Pourtalès et de La Chaux-de-Fonds, les visites seront organisées de façon à avoir un seul visiteur par chambre. Sur les sites de réadaptation du Locle et du Val-de-Ruz, les visites seront organisées dans un espace dédié pouvant accueillir 5 visiteurs simultanément (un visiteur par patient) dans le respect strict des règles de distanciation. Exceptionnellement, des visites peuvent être autorisées en chambre pour les patients à mobilité très réduite.

Pour la maternité et la pédiatrie, les règles sont inchangées, avec des visites limitées aux parents. Pour les soins intensifs et l'unité de soins palliatifs de La Chrysalide, les visites sont organisées en concertations avec l'équipe médico-soignante. La visite à des patients suspects ou souffrant de coronavirus reste interdite, sauf cas particulier, avec autorisation explicite de l'équipe médico-soignante.

En cas de symptômes du virus, les visiteurs doivent renoncer à venir à l'hôpital. Le RHNe rappelle que le respect des règles d'hygiène, la distanciation sociale et la réduction des contacts sociaux au strict minimum sont indispensables pour empêcher un nouveau rebond de l'épidémie. Très éprouvées, les équipes soignantes appellent chacun à la responsabilité et à la solidarité.

Neuchâtel, le 15 décembre 2020

Claire Charmet, présidente du Collège des directions, répond à vos questions au 079 559 53 91